



AQDR

Granby

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

POLITIQUE EXTERNE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Adoptée par le conseil d'administration le

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	3
DÉFINITIONS IMPORTANTES	3
<u>Renseignement personnel</u>	3
<u>Loi 25</u>	3
RESPONSABILITÉ DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE	3
<u>Administrateur</u>	3
<u>Responsable de la protection des renseignements personnels</u>	3
<u>Inventaire</u>	4
<u>Destinataires</u>	4
<u>Périodes de conservation des données</u>	4
<u>Exigence statutaire</u>	5
<u>Vos droits</u>	5
<u>Responsabilité</u>	5
<u>Contact</u>	6

CONTEXTE

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités prend très au sérieux la protection et la gestion des renseignements personnels conformément à la Loi 25 du gouvernement du Québec. Le but de la présente politique est de faire part des mesures mises en place pour encadrer la gestion des renseignements personnels dans notre organisme.

DÉFINITIONS IMPORTANTES

Renseignement personnel

Un renseignement personnel représente tout renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier.

Loi 25

La loi 25 sanctionnée en septembre 2022, est la loi sur la protection des renseignements personnels. En fait, il s'agit de la loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels qui apporte des modifications importantes à la loi sur le privé. Des changements concernant les droits et obligations vont intervenir progressivement en septembre 2022, septembre 2023 et septembre 2024.

RESPONSABILITÉ DE L'APPLICATION DE LA POLITIQUE

La fonction de la personne gestionnaire (ex. coordonnatrice) de votre organisme est responsable d'appliquer la présente politique.

Administrateur

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités, située au 170 rue Saint-Antoine Nord bureau 306, est l'administrateur de la protection des renseignements personnels.

Responsable de la protection des renseignements personnels

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités a nommé Mélanie Bilodeau, coordonnatrice, en tant que responsable de la protection et de l'administration des renseignements personnels.

Inventaire

Les renseignements personnels détenus par l'AQDR sont : numéro de téléphone, adresse postale, prénom, nom, adresse courriel et date de naissance.

Destinataires

L'AQDR Granby protège vos données dans un environnement sécurisé à l'accès et sous politique de confidentialité afin de protéger les données contre toute divulgation non autorisée afin de permettre que seules les personnes concernées aient accès à vos données. Les employés de l'AQDR auront accès à vos données et ont tous signé un code de valeurs et d'éthique avec notre organisme.

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités s'engage à maintenir un haut degré de confidentialité en intégrant les dernières innovations technologiques permettant d'assurer la confidentialité de vos renseignements personnels. Toutefois, comme aucun mécanisme n'offre une sécurité parfaite, une part de risque est toujours présente lorsque l'on utilise Internet et différentes technologies.

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités ne partagera pas vos données avec les autorités locales ou les tribunaux, sauf si elle est tenue de le faire par la loi applicable, une ordonnance du tribunal ou une injonction juridiquement contraignante.

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités s'engage à ne pas commercialiser les renseignements collectés.

Périodes de conservation des données

L'AQDR conservera vos données pendant la durée où vous demeurez actif au sein de l'organisme. Actif comme membre, participant à une activité, partenaire, fournisseur, etc. Une fois cette relation terminée, l'AQDR Granby supprimera vos données, sauf si elle est légalement obligée de conserver des données telles que votre nom, vos factures, etc., conformément aux normes fiscales.

Exigence statutaire

Vous pouvez choisir de ne pas fournir vos renseignements personnels ou de fournir des données incomplètes. Cependant, vous devez savoir que cela peut entraîner que vous ne pourrez pas être en mesure de recevoir un service adéquat.

Vos droits

Vous pouvez contacter l'AQDR Granby par écrit ou par courriel à adresse courriel aqdrgranby@aqdrgranby.org afin d'exercer les droits suivants dans la mesure où vous y avez droit en vertu de la loi applicable:

- Vous pouvez accéder à vos données pour vérifier et examiner ces données;
- Vous pouvez demander une copie de vos données ;
- Vous pouvez exiger que l'AQDR complète, corrige ou supprime vos données ; ou cesser ou restreindre la collecte, le traitement, l'utilisation ou la divulgation de vos données ; le droit de rectification comprend également le droit de compléter des données incomplètes, y compris en fournissant une déclaration complémentaire;
- Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données ;
- Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de surveillance en rapport avec le traitement de vos données. Veuillez-vous adresser à l'autorité compétente.

Responsabilité

Malgré toutes les mesures mises en place afin de protéger les données d'une personne, quand vous faites part d'un renseignement personnel à l'AQDR Granby,

vous dégagez l'AQDR de toute responsabilité professionnelle résultant de dommages, de défaillances, de pertes de données ou de pertes commerciales pouvant être causées, directement ou indirectement par le personnel de l'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités, ses fournisseurs ou les équipements et systèmes informatiques.

Contact

Si vous avez des questions sur le traitement de vos données par l'AQDR Granby, veuillez contacter département responsable de la gestion des données Mélanie Bilodeau, coordonnatrice par courriel : aqdrgranby@aqdrgranby.org ou par téléphone : 450-372-3038

L'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités se réserve le droit de modifier cette politique à tout moment et s'engage à vous transmettre l'information électroniquement si un changement survient.